

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

## 1. Identification de la société

### LES DEMEURES ET INTERIEURS DU LEMAN SA

Quai Gustave-Ador 20  
1207 Genève – Suisse

Registre du commerce : CHE-397.532.905  
TVA : CHE-397.532.905 TVA

Tél : +41 78 244 48 58  
Email : info@demeures.ch  
Site : www.demeures.ch

Capital social : 100 000 CHF

## 2. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente régissent toutes les relations contractuelles entre **Les Demeures et Intérieurs du Léman SA** et ses clients concernant la vente de cuisines, meubles, équipements sanitaires, électroménagers, plans de travail et prestations associées.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

Le contrat est soumis au droit suisse, en particulier aux dispositions du Code des obligations suisse.

## 3. Conclusion du contrat

Le contrat est réputé conclu dès la signature du bon de commande par le client ou la confirmation écrite de la commande par la société.

Les plans, dessins, études et documents techniques réalisés par la société restent sa propriété intellectuelle et ne peuvent être utilisés ou transmis à des tiers sans autorisation écrite.

## 4. Prix

Les prix sont exprimés en francs suisses (CHF).  
Sauf indication contraire, les prix incluent la TVA suisse applicable au moment de la facturation.  
Les devis sont valables 30 jours à compter de leur date d'émission sauf mention contraire.  
La société se réserve le droit d'adapter les prix en cas de modification des coûts d'approvisionnement ou de transport.

## 5. Modalités de paiement

Sauf accord contraire, les conditions de paiement sont les suivantes :

- 40 % d'acompte à la commande
- 50 % avant la livraison des marchandises

- 10 % à la livraison ou à la mise à disposition des marchandises

En cas de retard de paiement, des intérêts moratoires peuvent être appliqués conformément aux dispositions du Code des obligations suisse.

La société se réserve le droit de suspendre l'exécution de la commande tant que les paiements exigibles n'ont pas été effectués.

## 6. Annulation de commande

Toute commande signée est ferme et définitive.

En cas d'annulation imputable au client :

- l'acompte versé reste acquis à la société à titre d'indemnité
- si l'acompte est inférieur à 40 % du montant total de la commande, la société pourra réclamer le complément.

Pour les produits fabriqués sur mesure, la société se réserve le droit de facturer les frais engagés ou la totalité de la commande si la fabrication a déjà débuté.

## 7. Informations fournies par le client

Le client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires à la réalisation du projet, notamment :

- dimensions exactes des locaux
- emplacement des arrivées d'eau, gaz et électricité
- contraintes techniques du chantier.

La société ne pourra être tenue responsable des erreurs résultant d'informations incorrectes ou incomplètes fournies par le client.

Toute modification du projet pourra entraîner des frais supplémentaires.

## 8. Réserve de propriété

Les marchandises restent la propriété de **Les Demeures et Intérieurs du Léman SA** jusqu'au paiement intégral du prix.

La société se réserve le droit d'inscrire cette réserve de propriété au registre compétent conformément à l'article 715 du Code civil suisse.

Les risques liés aux marchandises sont transférés au client dès leur livraison.

## 9. Livraison

Les délais de livraison sont communiqués à titre indicatif.

Un retard raisonnable ne peut donner lieu à une annulation de commande ni à une indemnisation.

Si la livraison ne peut être effectuée à la date prévue pour une raison imputable au client (chantier non prêt,

accès impossible, etc.), la société pourra facturer des frais de stockage de **100 CHF par période de 30 jours**. Au-delà d'un délai de six mois, la société pourra procéder à la livraison à la date de son choix ou résilier la commande et réclamer une indemnité.

#### **10. Réception et contrôle des marchandises**

Le client doit vérifier les marchandises lors de la livraison.

Tout défaut apparent doit être signalé à la société dans un délai de **3 jours** suivant la livraison.

À défaut de réclamation dans ce délai, les marchandises sont réputées acceptées.

#### **11. Garantie**

##### **Garantie contractuelle**

La société accorde les garanties suivantes :

<b>Produit</b>	<b>Durée</b>
Meubles	5 ans
Plans de travail	1 an
Accessoires	1 an
Électroménager et sanitaires	2 ans

La garantie couvre uniquement les défauts de fabrication.

Elle ne couvre pas :

- l'usure normale
- les dommages causés par une mauvaise utilisation
- les dégâts résultant d'une installation incorrecte.

#### **12. Pose et installation**

La société peut mettre le client en relation avec un installateur professionnel indépendant.

Cet installateur agit sous sa propre responsabilité et n'est pas un employé ni un sous-traitant de la société.

La société ne peut être tenue responsable des délais de pose, des défauts d'installation ou des dommages causés pendant les travaux.

#### **13. Installation par le client**

Si le client réalise lui-même l'installation ou mandate un tiers, la société décline toute responsabilité concernant :

- les erreurs de montage
- les dommages causés aux produits
- les dégâts résultant d'une installation non conforme.

#### **14. Limitation de responsabilité**

La responsabilité de la société est limitée aux dommages directs résultant d'un défaut de conformité des marchandises.

Toute responsabilité pour des dommages indirects, pertes financières ou retards de chantier est exclue dans la mesure permise par le droit suisse.

#### **15. Protection des données**

Les données personnelles du client sont traitées conformément à la Loi fédérale sur la protection des données.

Elles sont utilisées uniquement pour la gestion des commandes et la relation commerciale.

#### **16. Vente en foire ou salon**

Lorsque la commande est conclue dans le cadre d'une foire, d'un salon ou d'une exposition commerciale, le client est informé que les produits commandés sont fabriqués sur mesure selon ses spécifications.

Conformément aux dispositions des articles 40a et suivants du Code des obligations suisse, le droit de révocation ne s'applique pas aux contrats portant sur des biens confectionnés selon les spécifications du client ou nettement personnalisés.

La commande est donc **ferme et définitive dès la signature du bon de commande**.

#### **17. Droit applicable et juridiction**

Les présentes conditions générales sont régies par le droit suisse.

Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sera soumis aux tribunaux compétents du canton de Genève.